

M. Lefrançois, insérée à la marge du registre. Résultat net : ils faisaient perdre à la fabrique un intérêt annuel de cent piastres environ, sans compter que la possession de ce petit trésor exposait le curé à recevoir la visite des oiseaux de nuit, et à se faire assommer, s'il tentait de les déranger dans leur opération.

Nous avons donc raison de dire en commençant, que le séjour de M. Lefrançois au Cap-Santé ne fut pas heureux, et qu'il ne cessa d'être en butte à une opposition, que rien ne peut justifier.

On le trouvait trop sévère, paraît-il, en particulier sur le chapitre des fréquentations. L'expérience démontre pourtant qu'il est difficile de dépasser la mesure d'une juste sévérité sur ce point. D'ailleurs, les paroissiens ne sont pas plus compétents, en pareille matière, que les aveugles en fait de couleurs.

On aurait désiré un langage plus académique, ou plutôt, moins réaliste, lorsqu'il tonnait contre certains désordres. Le reproche n'est peut-être pas tout à fait immérité, mais il n'est pas sans excuse. Le berger qui défend ses brebis contre les loups, ne mesure pas toujours ses coups. La vue du danger que court son petit troupeau, le souvenir des brebis qu'il a déjà perdues, électrisent tout son être, et alors il frappe comme s'il était armé d'une massue. Qui oserait lui reprocher de ne pas garder son plein sang-froid, en pareille circonstance !

Enfin certains paroissiens regrettaient qu'il ne fut pas un peu plus aimable, oubliant qu'ils ne le sont pas toujours eux-mêmes. Les plus maussades surtout devaient lui faire un crime de ce qui n'existait peut-être que dans leur imagination.

Beaucoup d'autres estimaient que M. Lefrançois était un excellent curé, et qu'il était facile de s'entendre avec lui. C'est le témoignage que lui rend, en particulier, un paroissien que nous avons interrogé à ce sujet, et qui a été en contact journalier avec lui. Sans doute, il ne devait pas être sans défauts, mais l'appréciation de ce dernier est probablement la bonne.

Quoi qu'il en soit, les fidèles du Cap-Santé n'étaient guère à plaindre, puisque M. Lefrançois a toujours eu des vicaires pour l'assister : MM. J. B. Côté, de 1844 à 1845, M. Duguay, du 1 octobre 1845 au 1 mars 1846, Edouard Chabot, du 5 mars 1846 au 11 octobre 1848.

Sous le règne de M. Lefrançois la paroisse du Cap-Santé donna un nouveau prêtre à l'Eglise : M. Joseph Matte, né le 23